ASSEMBLEA DI CORSICA

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

2DA SESSIONE URDINARIA DI U 2025
RIUNIONE DI I 2 È 3 D'OTTOBRE DI U 2025

2ÈME SESSION ORDINAIRE DE 2025
RÉUNION DES 2 ET 3 OCTOBRE 2025

N° 2025/O2/057

Question orale déposée par Mme Antonia LUCIANI
au nom du groupe « Fà Populu Inseme »

OBJET : RECRUDESCENCE D'ATTEINTES AUX BIENS COMME AUX PERSONNES : QUELLES INITIATIVES POLITIQUES À APPORTER ?

La Corse traverse aujourd'hui une période très préoccupante : commerces incendiés, bateaux brûlés, banalisation des actes criminels qui gagne la vie quotidienne des Corses. Depuis plusieurs mois, notre île subit une recrudescence d'incendies criminels et d'atteintes aux biens comme aux personnes. Ce cycle de violences n'est pas nouveau, mais il s'accélère manifestement et menace de s'ancrer durablement.

Face à cela, nous n'avons jamais cessé de réagir collectivement. En effet, nous avons dénoncé, alerté, nous nous sommes rassemblés dès que cela était possible. Nous avons notamment voté un rapport important contre les pratiques mafieuses. Cette mobilisation a permis bien sûr une prise de conscience générale et de poser les bases d'une action collective. Mais il faut aujourd'hui aller plus loin : maintenir cette vigilance, soutenir celles et ceux qui s'engagent et créer les conditions d'une réponse coordonnée et efficace.

Protéger les Corses et les travailleurs, les jeunes qui souhaitent gagner honnêtement leur vie de leur travail, sécuriser les activités économiques, soutenir l'engagement associatif et surtout préserver la confiance des citoyens. Notre jeunesse doit pouvoir croire en un avenir où entreprendre, travailler et vivre en Corse est une chance et non un danger pour eux même, leur famille et leurs proches.